

CONTRAT SAISON 35 CHAMPIGNONS PLEUROTÉS & SHIITAKÉS BIO

Le présent contrat est passé pour une livraison de champignons Pleurotes, entre Thierry Boureille producteur récoltant à Coudoux et l'adhérent de l'AMAP le jardin d'Epicure.

Les dates de livraison sont indiquées sous réserve des aléas de production.

Prénom et Nom :

N° de téléphone :

MODALITES D'ENGAGEMENT : La souscription au présent contrat implique l'adhésion à l'association AMAP « Le Jardin d'Epicure » conjointement à celle du réseau des AMAP de Provence. Les signataires s'engagent à respecter les principes définis dans la charte des AMAP.

DESIGNATION		12 novembre	9 décembre	6 janvier	3 février	3 mars	31 mars	28 avril	TOTAL €
PLEUROTÉS FRAIS	7,50 € 500 g								
PLEUROTÉS FRAIS COUPÉS EN SACHET	6 € 350 g								
PLEUROTÉS SECHES	5 € 25 g. 9,50 € 50g.								
PATÉ VÉGÉTAL DE PLEUROTÉS	Pot de 100g. 4,5 € l'unité								
TARTINADE	4 € l'unité. 8 € les 2. 10 € les 3								
SOUPES AUX PLEUROTÉS & PATATES DOUCES	3,75 € pot de 370 ml 7 € les 2 pots								
BOUILLON DE LEGUMES	9,5 € bouteille de 1 litre								
POUDRE DE PLEUROTÉS	4 € 20 g. 7 € 40 g.								
SHIITAKÉS FRAIS	250 g. 4,5 €								
SHIITAKÉS FRAIS	500 g. 9 €								
SHIITAKÉS SECS	25 g. 6 €								
SHIITAKÉS SECS	50 g. 11 €								

Chèques libellés à l'ordre de Thierry Boureille.

Chèque 1 numéro :

Montant :

Chèque 2 numéro :

Montant :

Banque :

Date :

Le
producteur

L'amapien